

Ally® Power

Herbicide de post-levée avec trois matières actives complémentaires pour les céréales d'automne et de printemps.

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée avec trois matières actives complémentaires pour les céréales d'automne et de printemps.

Matières actives

83 g/kg Metsulfuron-méthyle
83 g/kg Tribenuron-méthyle
105 g/kg Florasulam

Formulation

Granulés solubles dans l'eau (SG)

Trademark

FMC Corp., Agric. Chem. Group, USA

Numéro d'homologation

W-7300-1

Mode d'action

Le **Metsulfuron-méthyle** et le **Tribenuron-méthyle** appartiennent à la famille des sulfonylurées. Ils sont absorbés par les feuilles et les racines. Ils sont systémiques et agissent en inhibant l'enzyme acétolactate synthase (ALS), ce qui provoque l'arrêt de la division cellulaire et donc l'arrêt de la croissance. Commence alors un processus de dépérissement pouvant s'étendre sur plusieurs semaines. Certaines espèces de mauvaises herbes se nanifient.

Le **Florasulam** appartient à la famille des triazolopyrimidines. Il a une action foliaire et racinaire en bloquant la synthèse des acides aminés. Les matières actives sont rapidement dégradées dans les céréales et le sol. Les meilleurs résultats s'obtiennent en traitant tôt sur des jeunes adventices en forte croissance.

Utilisation Céréales

Avoine

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor.

Blé

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor. En mélange avec Talis (pas utilisable dans l'avoine et l'orge!) diminuer le dosage à 35 g/ha Ally Power.

Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade premier noeud (BBCH 31) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices encore petites (stade cotylédon à 4 feuilles) ainsi qu'en période de forte croissance. Les adventices qui lèvent plus tard sont également contrôlées. L'efficacité n'est que peu tributaire des conditions climatiques.

Epeautre

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor.

Orge

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor. Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade premier noeud (BBCH 31) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices encore petites (stade cotylédon à 4 feuilles) ainsi qu'en période de forte croissance. Les adventices qui lèvent plus tard sont également contrôlées. L'efficacité n'est que peu tributaire des conditions climatiques.

Seigle

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor.

Triticale

Dosage : 50 g/ha Ally Power + 0.5 l/ha Gondor.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité: alchémille des champs, bleuet, camomille des champs, capselle bouse à pasteur, colza, coquelicot, gaillet grateron, lamier, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis, petite cigüe, phacélie, radis sauvage, ravenelle, rumex, séneçon, spargule des champs, tabouret des champs, vesce

Efficacité satisfaisante: chardon des champs, chénopode blanc, géranium, laitron, pensée des champs, renouée des champs

Efficacité insuffisante: véroniques, graminées

Restrictions

Ne pas appliquer lorsqu'il y a danger de gel ou immédiatement après une gelée, en présence d'eau stagnante, en période de sécheresse, sur cultures affaiblies ou souffrant de déficience nutritive. Ne pas appliquer sur des cultures de céréales en sous-semis. Ally Power ne doit pas être appliqué sur des sols sableux. 1 traitement par culture au maximum. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

Miscibilité

Ally® Power est miscible avec Talis ou Derux s'il y a une forte présence de vulpins des champs. Les mélanges avec les fongicides ne sont pas recommandés.

Rotation culturale

Après la récolte normale des céréales traitées, il est possible de remettre en culture des céréales, du colza, des betteraves, des pommes de terre ou du maïs. Lors d'une interruption prématurée d'une culture traitée, il est possible de remettre en place une céréale de printemps (blé, orge, seigle). Si deux applications avec Ally® Power ont été faites ou une application avec Ally® Power et une deuxième avec une autre sulfonilurée, on peut seulement remettre

en culture des céréales. Un semis intermédiaire de trèfle d'Alexandrie n'est pas conseillé.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent plus de 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Les cultures dicotylédones (par exemple betterave, colza, légumineuses, légumes) et le maïs sont très sensibles à Ally® Power. Toute dérive ou dispersion de la bouillie de traitement doit être évitée sur de telles cultures, ou sur des parcelles prévues pour la mise en place de ces dernières. Si l'on utilise des herbicides appartenant à la même famille et avec le même type d'action d'une manière répétitive, il est possible de sélectionner des cultivars résistants qui peuvent devenir dominants. Il est conseillé d'utiliser en alternance des herbicides avec des modes d'action différents pour lutter contre le risque de résistance. Après utilisation, l'appareillage doit impérativement être nettoyé avec All Clear® Extra conformément aux indications de l'étiquette.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité

d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si

la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes précautions d'usage.



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 03 15 Emballage simple à 100 g

10 03 15 Carton à 10 x 100 g

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>